MARCHES PUBLICS
Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
BURKINA FASO

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

Marchés Publics Quotidien

N° 1977 - Lundi 30 janvier 2017 — 200 F CFA

Sommaire

*** Résultats de dépouillements :** . . . . . **P. 3 à 8**

- Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées . . . . . P. 3 à 8

*** Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** . . . . . **P. 9 à 24**

- Marchés de fournitures et services courants . . . . . P. 9 à 12
- Marchés de travaux . . . . . P. 13
- Marchés de prestations intellectuelles . . . . . P. 14 à 24

*** Avis d'Appels d'offres des régions :** . . . . . **P. 25 à 31**

- Marchés de fournitures et services courants . . . . . P. 25 à 30
- Marchés de travaux . . . . . P. 31

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infosdgcmef@gmail.com
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Chargé du Budget
Edith Clémence YAKA

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique et mise en page
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Glynis Rosario YODA
Hama Boureima DICKO
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
A. Chantal TIEMTORE/DONDASSE
Zoenabo SAWADOGO

Impression
Industrie Arts Graphiques
01 B.P. 3202 Ouagadougou 01
Tél. : 25 37 27 79 - Fax. : 25 37 27 75
Email : nassa@fasonet.bf

Abonnement / Distribution
SODIPRESSE
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHES PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOULASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougousso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
OUAHIGOUYA	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

DEMANDE DE PRIX A ORDRE DE COMMANDE N°2017-001/MRAH/SG/DMP DU 19 DECEMBRE 2016 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES
Financement : Budget de l'Etat gestion 2017 ; Publication de l'avis: Quotidien des marchés publics n°1956 du vendredi 30 décembre 2016
Lettre d'invitation de la CAM : lettre n° 2017-003/MRAH/SG/DMP du 04 janvier 2017
Date de délibération : lundi 09 janvier 2017 à 9h

N° d'Ordre	SOUMISSIONNAIRES	Montant lu (FCFA TTC)	MONTANT CORRIGE EN FCFA TTC	RANG	Conclusion
	ESANAD **N° IFU: 000028725 C**	–	–	–	**NON conforme :** le numéro de référence du dossier inscrit dans la lettre d'engagement (**N°2017_020/MRAH/SG/DMP du** 19 décembre 2016) n'est pas conforme à celui du dossier de demande de prix (**N°2017_001/MRAH/SG/DMP** du 19 décembre 2016)
	NYI MULTI-SERVICES **N° IFU: 00034145 M**	**14 365 164**	**14 365 164,24**	**1er**	**Conforme**
	EBECO **N° IFU: 00001269 U**	**15 152 852**	**15 082 052,047**	**4ème**	**Conforme**
	ENTREPRISE SEN **N° IFU: 00016142 F**	–	–	–	**Non Conforme :** **-** non concordance de la date de naissance entre le CV et le diplôme du chef de chantier N°3 -Contradiction entre le CV et l'attestation du contrôleur N°1
	CHIC DECOR **N° IFU: 00006256 A**	**18 035 592**	**18 035 592**	**5ème**	**Conforme**
	YAMGANDE-SERVICES SARL **N° IFU: 00014858 A**	–	–	–	**Non conforme** : insuffisance du personnel : -01 technicien de surface fourni sur 03 demandés par le dossier ; -01 jardinier fourni sur 02 demandés par le dossier.
	ENVIRO BUSINESS **N°IFU: 00070391 S**	**20 397 579,12**	**20 397 579,12**	**6ème**	**Conforme**
	HIFORMONE ET FILS N°IFU: 00020199 J	**14 380 104**	**14 380 099,5**	**2ème**	**Conforme**
	GRACELAND SERVICES	**14 528 195**	**14 528 195**	**3ème**	**Conforme**
Attributaire		**NYI MULTI-SERVICES pour un montant de quatorze millions trois cent soixante cinq mille cent soixante quatre (14 365 164) F CFA TTC avec pour délai d'exécution l'année budgétaire 2017.**			

LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE (CENI)

DEMANDE DE PRIX N°2016 -01/CENI/SG/DAF POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE (CENI). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CENI-GESTION 2017.
Publication de l'avis : Quotidien N°1956 du 30/12/2016 ; Sur lettre de convocation n°2016-078/CENI/SG/DAF du 30/12/2016.
Nombre de plis reçus : 04 ; Date d'ouverture des plis : 09 janvier 2017

N° Ordre	Soumissionnaires	Montant lu (FCFA)		Montant corrigé (FCFA)		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	**Neer-Yangda**	404 947, 68 TTC	4 859 372, 16 TTC	**404 948 TTC**	**4 859 376 TTC**	**CONFORME. 1er**
2	**E.N.G.D**	339 386 TTC	4 072 632 TTC	**339 386 TTC**	**4 072 632 TTC**	**NON CONFORME :** car les attestations de travail pour les agents de propreté non fourni comme demandé dans le dossier de demande de prix
3	**BKS Trading Business**	467 920 TTC	5 615 040 TTC	**467 920 TTC**	**5 615 040 TTC**	**CONFORME. 2ème**
4	**Enviro-Business**	408 605 HT	4 903 260 HT	**482 154 TTC**	**578 5848 TTC**	**NON CONFORME :** Le nombre d'années d'expérience du comptable est inférieure à trois (03) ans ; la liste des consommables (serpillière, torchon, balai à manche, balai coco, gants, tête de loup et ventouse) à prévoir ne figure pas dans l'offre.

ATTRIBUTAIRE : L'entreprise Neer-Yangda pour un montant minimun de **quatre cent quatre mille neuf cent quarante huit (404 948) FCFA TTC** et un montant maximum de **quatre millions huit cent cinquante-neuf mille trois cent soixante seize (4 859 376) F CFA TTC** avec un délai d'exécution de **trois cent soixante cinq (365) jours.**

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Appel d'offres ouvert accéléré n°2017-01/MATDSI/SG/DMP du 21 novembre 2016 pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs au profit du MATDSI. **FINANCEMENT** : budget national, gestion 2017

Lot 1 : entretien et nettoyage des locaux des services «A » du MATDSI

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant maximum en FCFA des lots soumissionnés		Observations
		Montant lu	Montant corrigé HTVA	
1	EDEN SERVICES	Min : 1 332 487,76 TTC Max : -	Min : 1 129 226,91 Max : 13 550 722,97	**NON CONFORME** -N'a pas fourni la liste de matériel notariée
2	PRES-NET-SERVICES-PLUS	Min : 1 129 228 HT Max : 13 550 736 HT	Min : 1 129 227,83 Max : 13 550 733,94	**CONFORME**
3	CHIC DECOR	Min : 1 332 488 TTC Max : 15 989 856 TTC	Min : 1 129 227,00 Max : 13 550 724,04	**CONFORME**
4	YAMGANDE SERVICE SARL	Min : - Max : 13 550 647 HT	Min : 1 129 220,58 Max : 13 550 646,90	**NON CONFORME :** N'a pas prévu un salaire supérieur à 50 000 f pour le chef de chantier et supérieur à 40 000f pour le technicien de surface et celui du jardinier
5	NYI-MULTI-SERVICES	Min : 1 332 480,43 TTC Max : 15 989 765, 2 TTC	Min : 1 129 220,70 Max : 13 550 648,40	**CONFORME**
6	ENT. NEER YANGDA	Min : - Max : 15 989 868 TTC	Min : 1 129 228,26 Max : 13 550 739,11	**CONFORME**
7	ECO-HOUSE	Min : - Max : 14 500 000 HT	Min : 12 671 667 513,36 Max : 152 054 010 160,34	**NON CONFORME :** N'a pas pris en compte les quantités du DAO dans ses calculs ; variation de plus de quinze pour cent (15%) soit 1048 547,77%.
8	COGENET – B	Min : 1 332 488 TTC Max : 15 989 860 TTC	Min : 1 129 227,42 Max : 13 550 729,00	**CONFORME**
9	EKA SERVICES	Min : 1 307 440,94 TTC Max : -	Min : 1 108 000,79 Max : 13 296 009,51	**NON CONFORME** Marge bénéficiaire négative
10	SENEF	Min : 1 332 487,72 TTC Max : -	Min : 1 129 226,88 Max : 13 550 722,59	**NON CONFORME** **-** pour n'avoir pas fourni les pièces administratives -N'a pas fourni les attestations de travail du jardinier et du technicien de surface ; -N'a pas fourni de tableau de déploiement du personnel de propreté.
ATTRIBUTAIRE	**NYI-MULTI-SERVICES** **Minimum en HTVA : Un million cent vingt neuf mille deux cent vingt un (1 129 221) francs CFA** **Maximum en HTVA : Treize millions cinq cent cinquante mille six cent quarante huit (13 550 648) francs CFA** **Minimum en TTC : Un million trois cent trente deux mille quatre cent quatre vingt (1 332 480) francs CFA** **Maximum en TTC : Quinze millions neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent soixante cinq (15 989 765) francs CFA**			

Lot 2 : entretien et nettoyage des locaux des services «B » du MATDSI.

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant maximum en FCFA des lots soumissionnés		Observations
		Montant lu	Montant corrigé HTVA	
1	EDEN SERVICES	Min : 1 493 893,22 TTC Max : -	Min : 1 266 011,20 Max : 15 192 134,45	**NON CONFORME** -N'a pas fourni la liste de matériel notariée
2	PRES-NET-SERVICES-PLUS	Min : 1 266 012 HT Max : 15 192 144 HT	Min : 1 266 012,17 Max : 15 192 146,09	**CONFORME**
3	CHIC DECOR	Min : 1 493 894 TTC Max : 17 926 730 TTC	Min : 1 266 012,00 Max : 15 192 144,00	**CONFORME**
4	YAMGANDE SERVICE SARL	Min : - Max : 15 192 026 HT	Min : 1 266 002,18 Max : 15 192 026,21	**NON CONFORME :** N'a pas prévu un salaire supérieur à 50 000 f pour le chef de chantier et supérieur à 40 000f pour le technicien de surface et celui du jardinier
5	NYI-MULTI-SERVICES	Min : 1 493 883,04 TTC Max : 17 926 596,05 TTC	Min : 1 266 002,58 Max : 15 192 030,95	**CONFORME**
6	ENT. NEER YANGDA	Min : - Max : 17 926 737 TTC	Min : 1 266 012,74 Max : 15 192 152,89	**CONFORME**
7	ECO-HOUSE	Min : - Max : 15 475 000 HT	Min : 1 039 695 569,77 Max : 12 476 346 837,19	**NON CONFORME :** N'a pas pris en compte les quantités du DAO dans ses calculs ; variation de plus de quinze pour cent (15%) soit 80 522,56%.
8	E. BE. CO	Min : 1 493 894 TTC Max : 17 926 728 TTC	Min : 1 266 011,84 Max : 15 192 142,03	**CONFORME**
9	ENT. SEN	Min : 1 493 893,23 TTC Max : -	Min : 1 266 011,20 Max : 15 192 134,45	**CONFORME**
10	EKA SERVICES	Min : 1 466 033,12 TTC Max : -	Min : 1 242 401,07 Max : 14 908 812,90	**NON CONFORME** Marge bénéficiaire négative
11	SENEF	Min : 1 493 893,23 TTC Max : -	Min : 1 266 011,21 Max : 15 192 134,58	**NON CONFORME : -** pour n'avoir pas fourni les pièces administratives ; -N'a pas fourni de tableau de déploiement du personnel de propreté.
ATTRIBUTAIRE	**NYI-MULTI-SERVICES** **Minimum en HTVA : Un million deux cent soixante six mille trois (1 266 003) francs CFA** **Maximum en HTVA : quinze millions cent quatre vingt douze mille trente un (15 192 031) francs CFA** **Minimum en TTC : Un million quatre cent quatre vingt treize mille huit cent quatre vingt trois (1 493 883) francs CFA** **Maximum en TTC : Dix sept millions neuf cent vingt six mille cinq cent quatre vingt dix sept (17 926 597) francs CFA**			

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA SANTE

APPEL D'OFFRES OUVERT N°2016-1229/MS/SG/CHUYO/DG/DMP du 24/11/2016 POUR LA CONCESSION DU SERVICE DE RESTAURATION DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO. *Publication : Revue des marchés N°1934 du mercredi 30/11/2016 ; Nombre de plis : 02 ; Nombre de lot : 01.* **FINANCEMENT : Budget du CHU-YO, Gestion 2017**
Lot Unique : CONCESSION DU SERVICE DE RESTAURATION DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO.
Item 1 : Restauration des malades ;
Item 2 : Restauration du personnel et des malades de 1ère catégorie.

Soumissionnaires	Montant lu de l'offre FCFA TTC	Montant corrigé FCFA TTC	Observations
SOREMETACH	Minimum : 317 490 505 Maximum : 404 491 905	Minimum : 317 490 505 Maximum : 404 491 905	**Offre non conforme** aux prescriptions techniques du DAO. SOREMETACH n'a pas fourni une caution bancaire alors que le DAO demande une caution bancaire d'un montant de huit millions (8 000 000) FCFA.
SOGA	Minimum : 299 211 597 Maximum : 381 079 053	Minimum : 299 211 597 Maximum : 381 079 053	**Offre conforme**

ATTRIBUTAIRE : SOGA pour un montant minimum de deux cent quatre vingt dix neuf millions deux cent onze mille cinq cent quatre vingt dix sept (299 211 597) Francs CFA toutes taxes comprises et d'un montant maximum de trois cent quatre vingt et un millions soixante dix neuf mille cinquante trois (381 079 053) Francs CFA toutes taxes comprises avec un délai de livraison de l'année budgétaire 2017 et trente (30) jours à ordres de commande.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Rectificatif aux résultats suivant Décision de l'ORAD : 2017-0023/ARCOP/ORAD du 16 janvier 2017
Demande de prix n°2017-001/MESRSI/SG/IDS du 30/11/2016 relative à l'entretien et la réparation des véhicules de l'Institut Des Sciences.
Financement : Budget de l'Institut Des Sciences, Gestion 2017; **Date de dépouillement** : 19/12/2016; **Date de délibération** : 19/12/2016-18/01/2017; Date de la première publication des résultats : 11/01/2017. **Nombre de plis reçus** : deux (02)
Imputation : Chapitre 63, article 637 paragraphe 6372

N° IFU	soumissionnaires	Montant lu F CFA HTVA	Montant corrigé F CFA HTVA	Observations	Rang
00045325W	GARAGE SIKA	Mini : 7 967 800 Maxi 14 615 000	Mini : 7 967 800 Maxi 14 615 000	**Offre Conforme**	1er
00070391S	ENVIRO BUSINESS	Mini : 6 528 000 Maxi : 11 408 000	-	Non conforme : -liste du personnel non visée par la CNSS ; -Dates du diplôme non concordantes (OUEDRAOGO Mahamadou) ; -cartes grises des véhicules au nom de Sara CORPORATION et non à celui de ENVIRO BUSINESS (Absence de convention signée).	-

Attributaire : **GARAGE SIKA** pour un montant minimum de **sept millions neuf cent soixante-sept mille huit cent (7 967 800)** francs CFA HTVA, soit un montant maximum de **quatorze millions six cent quinze mille (14 615 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **sept (07) jours** par ordre de commande.

SOCIETE NATIONALE DES POSTES

MANIFESTATION D'INTERET N°2016-010/DG.SONAPOST/DPM/DM POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LE SUIVI CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'AMENAGEMENT ET DE REFECTION DE BUREAUX DE POSTE AU PROFIT DE LA SOCIETE NATIONALE DES POSTES (SONAPOST). Financement : Budget SONAPOST - Gestion 2016. **Date de publication de l'Avis à manifestation d'intérêt** : jeudi 08 décembre 2016 RMP N°1940 (rectificatif). **Date de dépouillement :** 20 décembre 2016**.**
La Commission d'attribution des marchés a analysé le rapport de la sous commission technique selon les critères indiqués dans l'avis à manifestation d'intérêt. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous :

CABINETS	LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET	REALISATIONS SIMILAIRES PERTINENTES	OBSERVATIONS
CAURI	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
CETIS	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
GROUPEMENT IMHOTEP & DELTA ARCHITECTURE	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
G.T.H	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
A.D.B	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
TRACE CONSEILS	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
CETRI/BEI-AT	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
GROUPEMENT EXCELL INGENIERIE - SETING Sarl	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
2 EC INGENIEURS CONSEILS	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
BETATIC	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
CAFI-B	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
SATA AFRIQUE Sarl	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
PID	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
L'ESPACE	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
BCST	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
BATCO Sarl	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
ACROPOLE	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
CACI-CONSEIL	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
GOUPEMENT SAHEL INGENIERIE/CEITP	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
BURED	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
GRETECH	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
GERTEC	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
IAC	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
AC CONCEPT	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
ARDI	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
GID Sarl	F	F	Retenu pour la suite de la procédure
MEMO Sarl	F	F	Retenu pour la suite de la procédure

En résumé, tous les dossiers ont été jugés recevables et retenus pour la prochaine étape qui est la demande de proposition.

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

MANIFESTATION D'INTERET n°2016- 019p/MEA/SG/DMP du 09/09/2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'INGENIEUR CONSEILS CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHAUSSEMENT DU SEUIL ET D'AMENAGEMENT DES PERIMETRES IRRIGUES DANS LE CADRE DU PROJET DE RESTAURATION, DE PROTECTION ET DE VALORISATION DU LAC BAM,PHASE I (PRPV/LB1). FINANCEMENT : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) Publication de l'avis: Revue des Marchés Publics N°1879 du 14 septembre 2016 Convocation de CAM/ MEA: N° 2016- 058/MEA/SG/DMP/MOSM du 05 octobre 2016 Date de dépouillement: 14/11/2016 à 9heures Nombre de plis reçus : 07 Date de délibération : 20/11/2016 à 11h00 Nombre de lot : 1

Bureaux d'études	Expériences spécifiques en travaux d'aménagement hydroagricoles d'au moins 200 ha *(50 points)* *10 points par référence*	Expériences spécifiques en travaux de réalisation ou de réhabilitation de barrage *(30 points)* *6 points par référence*	Expériences spécifiques en travaux réalisation de piste rurale *(20 points)* *5 points par référence*	Total des points sur 100	Observations
CETECH CONSULT	0	30	0	30	Non Retenu
Groupement GID/ CAFI-B	20	30	20	70	Retenu
SOGEDAT	0	18	20	38	Non Retenu
NORDA Stelo	0	0	12	12	Non Retenu
Groupement CINTECH/ BETICO	50	6	20	76	Retenu
Groupement AC3E/ GID-SA	50	30	20	100	Retenu
Groupement CID/ BERA	50	30	8	88	Retenu

Demande de Propositions : N°2016-017P/MEA/SG/DMP DU 04/11/2016 Objet : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de pistes rurales au profit du Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendeni. Financement : compte trésor PDIS Date d'ouverture des plis : 21 Novembre 2016 Date d'ouverture des offres financières : 09/12/2016 Nombre de plis reçus : cinq (05) Nombre de lot: deux (02) Score technique minimum : 75/100 Méthode de sélection : Qualité-coût (80/20)

Soumissionnaire	Note technique	Offre financière (FCFA TTC)		Note financière /100	Note technique pondérée	Note financière pondérée	Note globale	Rang	observation
		Montant lu	Montant corrigé						
Lot 1 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de pistes rurales : tronçon Kounséni-Sinfra- Diofoulma									
GTL International	90	68 231 645	69 411 645	100	72	20	92	2ème	
Groupement 2EC/ PERS-BTP	90	28 741 732	-	-	-	-	-	-	Le montant relatif aux essais et au contrôle géotechnique n'a pas été évalué ; après une correspondance de l'Administration pour s'assurer que ce volet sera mis en œuvre, le prestataire à fait parvenir un devis de 35 691 289 F CFA pour cette partie géotechnique ;
AICET Sarl	92	70 120 509	70 120 509	98.99	73.60	19.80	93.40	1er	
Groupement GEO-CONSULT et CEITP	90								Le groupement n'a pas séparé les montants par lot
Groupement TECHNI-CONSULT et MEMO	90	70 510 581	70 510 581	98.44	72	19.68	91.68	3ème	
Attributaire	AICET Sarl pour un montant de cinquante-neuf millions quatre cent vingt-quatre mille cent soixante (59 424 160) F CFA HTVA soit soixante-dix millions cent vingt mille cinq cent neuf (70 120 509) F CFA TTC avec un délai d'exécution de six (6) mois								

Lot 2 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de pistes rurales : tronçon Magafesso- Banakorosso- Diofoulma									
GTL International	90	68 231 645	69 411 645	100	72	20	92	2ème	
Groupement 2EC/ PERS-BTP	90	28 741 732	-	-	-	-	-	-	Le montant relatif aux essais et au contrôle géotechnique n'a pas été évalué ; après une correspondance de l'Administration pour s'assurer que ce volet sera mis en œuvre, le prestataire à fait parvenir un devis de 35 691 289 F CFA pour cette

									partie géotechnique ;
AICET Sarl	92	70 120 509	70 120 509	98.99	73.60	19.80	93.40	1er	
Groupement GEO-CONSULT et CEITP	90								Le groupement n'a pas séparé les montants par lot
Groupement TECHNI-CONSULT et MEMO	90	70 510 581	70 510 581	98.44	72	19.68	91.68	3ème	
Attributaire	AICET Sarl pour un montant de cinquante-neuf millions quatre cent vingt-quatre mille cent soixante (59 424 160) F CFA HTVA soit soixante-dix millions cent vingt mille cinq cent neuf (70 120 509) F CFA TTC avec un délai d'exécution de six (6) mois								

Demande de propositions N°2016-019P/MEA/SG/DMP DU 16/11/2016 pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes 2016 et de la clôture du PAGIRE 2 Financement : Danida-Asdi Date de publication des résultats techniques : n° 1957 à 1960 du 04 janvier 2017 Ouverture des offres techniques : 05 décembre 2016 Ouverture des offres financières : 09 janvier 2017 Méthode de sélection : Qualité/Coût
Note technique minimum : 75 points

Soumissionnaires	Note technique	Note technique pondérée	Note financière	Note finale pondérée	Note finale	Classement
CABINET Fidexco	**96.5**	**77,2**	**100**	**20**	97,20	**1er**
CGIC-Afrique	**95,5**	**76,4**	**31,97**	**6,39**	82,79	**5ème**
FIDUCIAL Expertise AK	**96**	**76,8**	**53,04**	**10,61**	87,41	**4ème**
AUREC Afrique	**88**	**70,4**	**88,41**	**17,68**	88,08	**3ème**
Groupement de cabinets SEC DIARRA BURKINA-MALI	**95.5**	**76,4**	**79,92**	**15,98**	92,38	**2ème**
ATTRIBUTAIRE	**CABINET FIDEXCO** Pour un montant sept millions neuf cent quatre-vingt-douze mille quatre cent (7 992 400) francs CFA HT/HD **soit** neuf millions quatre cent trente un mille trente-deux (9 431 032) francs CFA TTC pour les deux exercices avec un délai d'exécution deux (02) mois					

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Manifestation d'intérêt n°2016-054p/MAAH/SG/DMP du 24 novembre 2016 pour le recrutement de douze (12) consultants individuels pour le contrôle des travaux d'aménagement de 1800 ha de microprojets de périmètres irrigués en goutte à goutte et en semi californien au profit du Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP). Financement : Banque Mondiale : Accord de Crédit N°5475-BF Publications de l'Avis : Quotidien des marchés publics n°1934 du 30 novembre 2016 Observateur PAALGA N°9254 du vendredi 02 au dimanche 04 décembre 2016 SIDWAYA n°8296 du vendredi 02 au dimanche 04 décembre 2016 Date de dépouillement : 14/12/2016 Nombre de plis : Vingt un (21) Nombre de lots : Douze (12) Méthode de: Sélection de Consultant Individuel

Noms de consultants	**Expériences similaires en études ou contrôles dans le domaine spécifique des périmètres irrigués au cours des dix (10) dernières années (de 2006 à nos jours).**	**Régions soumissionnées**	**Consultant retenu par région/observations**
GORDIO Boayidi	24	Régions : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12.	Région n°1
BOGNINI Alimatine	18	Régions : n°8 ou 9	Région n°8
ADAMOU Daouda	16	Régions : n°1, 3 ou 12	Région n°3
NANA Zouré Robert	16	Régions : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12.	Région n°2
ZOUNGRANA Kiswendsida David	12	Régions : n°1, 10, 11, ou 12.	Région N°10
KIEMDE Nicaise	11	Régions : n°1, 2, 3, 4, 10, 11 ou 12.	Région n°4
BAKI Bassolo Cyrille	10	Régions : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12.	Région n°5
COULIBALY Batiéma Stanislas	09	Régions : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12.	Région n°6
NIKIEMA Doliwindé	08	Régions : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 11 ou 12	Région n°11
SANOU Dawuroyé Achille	08	Régions : n°5, 6, 7, 8, ou 9	Région n°7
SAWADOGO Hamadé	08	Régions : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12.	Région n°9
SANON Zossou Raoul	07	Régions : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12.	Région n°12
FARMA Alexis	07	Régions : n°1, 5 ou 8	Classé 2ème à la région n° 5 et 8 et 2ème ex à la région n°1
SAVADOGO Salifou	07	Régions : n°1 ou 10.	Classé 2ème à la région n°10 et 2ème ex à la région n°1
OUBDA Jean	06	Régions : n°1, 2, 3, 4, 7, 8 ou 9	Classé 2ème à la région n°2, 3, 4, 7 et 9
BAMBA Soualio	05	Régions : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12.	Classé 2ème à la région n°11 et 12
BAWAR Koulma	04	Régions : n°3 ou 12	Classé 3ème dans les régions n° 3 et 12
OUEDRAOGO Serge Roland	03	Régions : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12.	Classé 2ème à la région n°6 et 3ème aux régions 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9 et 11
ZEMBA Baowendzooda Joël	01	Régions : n°1 à ou 12	Non classé
KOUSSE Amélie	01	Régions : n°1, 2, 3, 5, 6, 11 ou 12.	Non classé
MILLOGO Germain Emile	00	Régions : n°5, 6, 7, 8 ou 9	Non classé

NB : les candidats retenus sont informés que les contrats seront signés en fonction de la disponibilité des sites dans la région où ils ont été retenus.

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* Marchés de Fournitures et Services courants P. 9 à 12
* Marchés de Travaux P. 13
* Marchés de Prestations Intellectuelles P. 14 à 24

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

MINISTERE DE LA SANTE

Adjonction des modules des urgences et de l'officine pharmaceutique a la licence déjà existante de sage 100

Avis de demande de prix
n°2017/01/MS/SG/CHU-BC date : 16 /01/2017
Financement : BUDGET – CHU-BC-Gestion 2017

Dans le cadre de l'exécution du budget du CHU-BC Gestion 2017, le président de la Commission d'Attribution des Marchés du CHU-BC lance une demande de prix pour l'adjonction des modules des urgences et de l'officine pharmaceutique à la licence déjà existante de Sage 100 au profit du Centre Hospitalier Universitaire - Blaise COMPAORE.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en un (01) lot unique :
-lot unique : Adjonction des modules des urgences et de l'officine pharmaceutique à la licence déjà existante de Sage 100

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour le lot.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : Trente (30) jours

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Universitaire - Blaise COMPAORE.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Universitaire - Blaise COMPAORE. 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138, moyennant paiement d'un montant non remboursable de : vingt mille (20.000) F CFA. Ces dossiers sont payables à la caisse sis dans l'enceinte du CHU-BC.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de duex cent mille(200.000) F.CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Universitaire - Blaise COMPAORE . 11BP 104 Ouaga CMS 11 tél : 25 49 09 00 Poste 1138, avant le **mardi 14 février 2017 à 09 heures 00 minutes-TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-BC

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission
d'attribution des marchés

Alexandre SANFO. /-

Chevalier de l'ordre national

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Gardiennage et surveillance des locaux du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB)

Avis de demande de prix
n°2017-001/MEMC/SG/BUMIGEB/DG/DAF/SBA du 12 janvier 2017
Financement : Budget BUMIGEB, Exercice 2017

Le Directeur Général du BUMIGEB, Président de la Commission d'attribution des marchés lance un avis de demande de prix pour le gardiennage et la surveillance des locaux du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les prestations de gardiennage des locaux sont constituées en un (1) lot unique : gardiennage et surveillance des locaux du BUMIGEB.

Le délai d'exécution est de douze (12) mois.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans la salle de documentation du BUMIGEB, avenue Zamsé, sortie de l'échangeur de l'Est, 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans la salle de documentation du BUMIGEB moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA au service comptable du BUMIGEB.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300. 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur Général du BUMIGEB, Avenue Zamsé, sortie de l'échangeur de l'Est, 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90, au plus tard l**e jeudi 09 février 2017 à 09 heures TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'administration ne peut être tenue pour responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (6)0 jours à compter de la date de remise des offres.

L'administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Le Directeur Général,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide Aimé ZONGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Entretien, la réparation et la fourniture de pièces de rechange pour matériel roulant au profit du Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières

Rectificatif portant sur la date limite de dépôt des offres paru dans le quotidien nn° 1976 du vendredi 27 janvezir 2017
Avis d'appel d'offres
Rectificatif
n°2017-002/MEMC/SG/DMP du 23 janvier 2017
Financement : Budget de l'Etat-Gestion 2017

Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières lance un appel d'offres pour « un appel d'offres à ordre de commande pour : Entretien, réparation et fourniture de pièces de rechange pour matériel roulant au profit du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières.».

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les prestations sont constituées d'un lot unique : Entretien, réparation et fourniture de pièces de rechange pour matériel roulant au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.

La durée du contrat est de 360 jours et le délai d'exécution de chaque ordre de commande ne devrait pas excéder 30 jours.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sis dans l'enceinte du BUMIGEB, route de Fada N'Gourma , Téléphone : 25 40 86 52 / 53 ou dans les bureaux de la Direction de l'Administration et des Finances sise à l'Immeuble du 15 Octobre, 01 BP 644 Ouagadougou 01 tél. 25 32 62 15/25 32 61 56.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sise dans l'enceinte du BUMIGEB, route de Fada N'Gourma 01 BP 644 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 40 86 52 / 53, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA auprès du régisseur de la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) au Ministère de l'économie, des finances et du développement.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) FCFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des marchés publics sise dans l'enceinte du BUMIGEB, route de Fada N'Gourma 01 BP 644 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 40 86 53 au plus tard le **27 février 2017 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 90 jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés Publics

Seydou TRAORE

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Conseil constitutionnel

Avis de demande de prix
n°2017-3/DPX/54
Financement: Budget National, gestion 2017

Le Secrétaire Général, Président de la Commission d'Attribution des Marchés publics du Conseil constitutionnel lance une demande de prix à ordres de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien.

La demande de prix se décompose en deux (02) lots répartis comme suit:
•lot 1: acquisition de fournitures de bureau;
•lot 2: acquisition de produits d'entretien.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physique ou morale pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et sont en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai de validité des contrats est l'année budgetaire 2017 et le délai de livraison ne devrait pas excéder quinze (15) jours par lot et pour chaque ordre de commande.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétaire Général à l'adresse suivante: II BP 1114 Ouagadougou II, Tél. : 25 300553.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse suivante: II BP 1114 Ouagadougou II moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA par lot à la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF).

Les offres seront présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA pour chaque lot.

Les offres devront parvenir ou être remises avant le **09 février 2017 à 09:00** à l'adresse suivante: secrétariat de la DAAF du Conseil constitutionnel, II BP 1114 Ouagadougou II.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Secrétaire Général ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés publics

Daouda SAVADOGO

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Acquisition de consommables informatiques au profit du Conseil constitutionnel

Avis de demande de prix
2017.54/1/4/DPX du 13 JAN 2017
Financement: Budget National 2017

Le Secrétaire Général, Président de la Commission d'Attribution des Marchés publics du Conseil constitutionnel lance une demande de prix à ordres de commande pour l'acquisition de consommables informatiques.

La demande de prix est constituée d'un lot unique: Acquisition de consommables informatiques.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes Physique et morale pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et sont en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2017 et le délai de livraison ne devrait pas excéder quinze (15) jours par ordre de commande.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétaire Général à l'adresse suivante: II BP 1114 Ouagadougou II, Tél. : 25 30 05 53.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de la demande de prix à l'adresse suivante: II BP 1114 Ouagadougou II moyennant paiement d'un montant non remboursable de vngt mile (20 000) F CFA à la régie de recettes de la DG-CMEF.

Les offres seront présentées en un (01) original et deux (2) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA pour chaque lot.

Les offres devront parvenir ou être remises avant le **09 février 2017 à 09:00** à l'adresse suivante: II BP Secrétariat DAAF du Conseil constitutionnel, 1114 Ouagadougou II TEL: 25 30 05 53.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Secrétaire Général Président de la Commission d'Attribution des Marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.. .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général, Président de la Commission d'Attribution des Marchés publics

Daouda SAVADOGO

PROJET DE GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET DE PARTICIPATION CITOYENNE (PGEPC)

Fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet.

Avis general de passation des marches
IDA Accord de Crédit N°5764-BF
ID No du projet: P155121

L'objectif principal du projet est de renforcer la mobilisation des ressources intérieures et d'améliorer l'utilisation des ressources publiques par le renforcement des mécanismes de redevabilité, des systèmes de collecte des ressources et de gestion des dépenses publiques.

Le projet comprend quatre composantes:

Composante 1 - Renforcement de la participation citoyenne et de la rédévabilité Cette composante permettra d'améliorer la transparence et la redevabilité dans le secteur public, et de renforcer la capacité de la société civile à suivre les performances du secteur public et la prestation de services.

A cet effet, elle s'appuiera sur une série d'activités complémentaires qui sont essentielles pour le renforcement de l'environnement pour plus de transparence, de redevabilité et de participation citoyenne.

Ces activités sont: l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des informations publiques comme pré requis pour une participation citoyenne effective; le renforcement du suivi citoyen et du retour d'information concernant la prestation dè services dans les secteurs de la santé et de l'éducation et la mise en œuvre de mesures prévues dans la loi contre la fraude et la corruption en vue de promouvoir l'intégrité dans la gestion des ressources publiques.

Composante 2- Amélioration de la mobilisation des recettes intérieures et de la gestion des dépenses publiques

Cette composante vise à permettre l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de la collecte des recettes intérieures et le renforcement de la performance des dépenses publiques et la délivrance des biens et de services publics.

Composante 3- de Réponse Rapide (FRR)

L'objectif de cette composante est d'apporter un soutien dans la mise en œuvre de priorités additionnelles qui pourraient émaner des nouvelles Autorités et de l'évolution de l'agenda des réformes de la gouvernance économique en vue de lever les contraintes réelles (au niveau institutionnel, réglementaire, des capacités et de la gouvernance, etc.) des services publics.

Beaucoup d'aspects des finances publiques liés à l'adoption des nouvelles directives tels que la mise en œuvre des budgets programmes l'induction de la budgétisation Pluriannuelle, la déconcentration de l'ordonnancement et la modernisation des pratiques de gestion des investissements devront nécessiter des changements organisationnels significatifs au niveau de l'administration et le développement de nouveaux outils de gestion. Cette composante vise à apporter un appui à toute requête liée à la mise en œuvre des nouvelles directives de l'UEMOA et aux activités complémentaires essentielles à l'amélioration de l'environnement de la gouvernance économique au Burkina Faso.

Composante 4- Appui à la Gestion de Projet

Cette composante fournira à travers l'unité de coordination du projet (UCP) une coordination susceptible d'assurer un pilotage et une gestion efficace du programme global de gouvernance, y compris pour le présent projet, et de s'assurer que les objectifs spécifiques du projet sont atteints à temps, en qualité et dans la limite des fonds alloués.

Il s'agira également d'apporter une assistance technique aux unités de mise en œuvre du projet dans les ministères sectorielles.

Le plan de passation comprend les deux volets suivants:

Fournitures et services autres gue les services de consultants
-Matériels informatiques et de bureau au profit des structures
-Déploiement et diffusion de SYDONIA
-Instruments de contrôles des hydrocarbures
-Équipements, matériels de réseau informatique et sécurité
-Acquisition et mise en œuvre d'outils de pointe et de logiciels d'assistance pour
L'administration
-Acquisition de matériels de récupération en cas de catastrophe.

Consultants
-Recensement général des contribuables
-Assistance à la maîtrise d'ouvrage informatique
-Définition d'une architecture et stratégie d'intégration des systèmes
- Relecture du Code Général des Impôts

Les marchés financés par la Banque mondiale seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives: passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la B/RD et des Crédits et Dons de l'A/D, Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014 ; et sont ouvert à tous les candidats qui remplissent les conditions stipulées dans les directives.

Les consultants seront choisis conformément aux Directives: sélection et emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la B/RD et des Crédits et Dons de l'A/D, Janvier 20 Il, Version Révisée Juillet 2014,

Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque mondiale seront publiés, dès leur communication, dans développement Business et dans les principaux quotidiens du
Burkina Faso tels que la Revue des Marchés Publics, Sidwaya, l'observateur Paalga et le Pays.

Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance et souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de présélection dans le cadre des procédures d'appel à la concurrence, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser à :

Unité de Gestion du Projet de Gouvernance Économique et de Participation Citoyenne (UGPIPGEPC)
Att: M. Adama ROUAMBA -11BP 131 Ouagadougou 11 -Téléphone -Fax: +226 70 20 32 85 -Email: rouamba_adama@yahoo.fr

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

réhabilitation/ mise à niveau et l'exploitation de soixante (60) systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) en Partenariat Public Privé dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins pour le compte de la Direction Générale de l'Eau Potable

Avis de pré-qualification
n° 2017- …001M…/MEA/SG/DMP du 25 janvier 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Partenariat Public-Privé du Burkina Faso, le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) lance un avis de pré-qualification pour la présélection de sociétés en vue d'organiser ultérieurement un appel d'offres restreint pour la réhabilitation et la gestion de soixante (60) systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins.

1. Objet et financement

Le partenariat consistera :

- à la recherche de financement pour la réalisation des travaux de réfection et de mise à niveau des 60 systèmes D'Adduction d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) par le partenaire. Par ailleurs le partenaire devra aussi trouver d'autre financements pour l'extension de ses systèmes à l'horizon 2030;
- à l'exécution des travaux de réhabilitation/mise à niveau des AEPS par le partenaire;
- à la gestion des ouvrages par le partenaire pendant une période de dix (10) ans renouvelables.

2. Allotissement

Les prestations sont constituées en deux lots distincts et indivisibles

N° lot	Région	Nombre d'AEPS	Agrément
1	Boucle du Mouhoun	33	U3
2	Hauts-Bassins	27	U3

1.Délai d'exécution

Les délais d'exécution par lot sont repartis comme suit :

- lot1 : 2 ans
- lot2 : 2 ans

3. Participation

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes qualifiés (agréments de catégorie U3 pour les entreprises nationales) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

4. Dossier de candidature

Les candidats doivent fournir les informations suivantes indiquant qu'ils ont la qualification requise pour exécuter lesdits services :

•une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre de l'Eau et de l'Assainissement faisant ressortir les lots postulés;
•L'adresse complète : localisation (N° rue, porte), boîte postale, Numéros de téléphone (fixe et mobile), E-mail ;
•La plaquette de présentation de la société, de ses domaines de compétence et de ses statuts juridiques ;
•la liste des références de la société dans le domaine spécifié (recherche de financement, réhabilitation d'AEPS, gestion d'AEPS) ;
•La liste du personnel permanent de la société avec leurs qualifications et expériences (les CV ne sont pas exigés) ;
•La liste du matériel dont dispose la société;
•Toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique et financière de la société.

Critères de la présélection

Les critères de présélection porteront sur :

-le nombre projets similaires justifiées (page de garde, page de signature et attestation de bonne fin d'exécution) dans le domaine de la réhabilitation (montant supérieure ou égale à 30 millions) ou réalisation (montant supérieur ou égal à 60 millions) et de la gestion des AEPS (contrat de gestion);
-l'exhaustivité des moyens techniques humains, l'agrément technique (U3) et la consistance des moyens matériels.

Pour chaque lot, les six (06) meilleures sociétés seront retenues pour prendre part à l'appel d'offres restreint au titre de l'année 2017.

6. Dépôt de candidature

Les dossiers de candidature à la pré-qualification, établis en langue française et présentés en un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être remis au Secrétariat de la DMP/ MEA à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : (00226)25 49 99 22/ (00226) 25 49 99 00 à 09, avant le **lundi 13 fevrier2017 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de pré-qualification dans les locaux de la DMP/MEA sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : (00226)25 49 99 22 /25 49 99 00 à 09 poste 4008; email : dmpmea@gmail.com

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, pourra retirer un jeu complet du dossier de pré-qualification au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : (00226)25 49 99 22/ (00226)25 49 99 00

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

7. Réserves

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un soumissionnaire n'implique aucune obligation de la part de l'Administration d'inclure celui-ci dans la liste restreinte. L'Administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de pré-qualification.

Le Directeur des Marchés Publics,Président de la CAM/ MEA
P. Evariste ZEMBA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

PRESIDENCE DU FASO

Recrutement d'un consultant en vue de la réalisation d'actions ciblées au profit des adolescents et des jeunes scolarisés

Avis à manifestation d'intérêt
n° 2017/001/PRES/CNLS-IST/SP/UGF du 16 Janvier 2017

Le Burkina Faso a reçu des fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) et d'autres partenaires techniques et financiers regroupés autour du Panier commun Sida. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre des prestations de services de consultants. Les services de consultants comportent le recrutement d'un consultant (ONG, Associations ou bureaux d'études) pour la réalisation d'actions ciblées au profit des adolescents et des jeunes scolarisés.

1.Contexte et justification

Le programme de prévention ciblée est l'un des huit (08) programmes définis par le CSN-Sida 2016-2020. Il a pour objet de contribuer à maitriser/réduire la propagation du VIH chez les groupes à hauts risques pour éviter le rebond de l'épidémie. Ce programme est mis en œuvre à travers les activités de prévention au profit des groupes spécifiques identifiés dans ledit CSN. Ces cibles sont les TS, les HSH, les populations carcérales, les populations des zones minières, les PVVIH, les transporteurs/routiers et les adolescents et jeunes.

La vulnérabilité au VIH et le risque élevé chez ces cibles n'a pas suffisamment fait l'objet de programmes et d'initiatives d'envergure nationale. C'est pourquoi le CSN-Sida 2016-2020 a défini entre autres principes directeurs, la priorisation et le ciblage des interventions ainsi que la prise en compte du genre, de la santé sexuelle et reproductive, des droits humains y compris, la protection sociale et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination.

Le sous-programme adolescents et jeunes a pour cibles les adolescents et les jeunes en milieu scolaire et non scolaire. Pour des raisons d'efficacité et d'efficience, en 2017, les interventions seront dirigées surtout à l'endroit des adolescents et jeunes en milieu scolaire.

Les acteurs de mise en œuvre de ces sous-programmes sont les associations du sous-secteur communautaire, du sous-secteur des institutions et des ministères ainsi que les projets/programmes impliqués dans les activités de prévention au profit de cette cible.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu de mettre en œuvre des activités touchant particulièrement les adolescents et les jeunes scolarisés.

2.Objet de la mission

L'objectif de la mission est de contribuer à la réduction de la prévalence des IST et de l'infection à VIH chez les adolescents et les jeunes scolarisés y compris la promotion de la santé sexuelle et reproductive des jeunes.

3.Invitation et composition du dossier

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), invite les consultants (ONG, Associations ou bureaux d'études) admissibles (qualifiés) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

-une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) ;

-l'adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;

-les références techniques des prestations antérieures générales et similaires.

N.B : Aux fins de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, les consultants devront joindre les pièces justificatives (copies des pages de garde et de signature des contrats) des références techniques des prestations similaires. Ils devront en outre fournir l'adresse et les contacts des services bénéficiaires aux fins de vérification de l'authenticité des missions similaires réalisées.

4.Critères de présélection

Les critères de présélection porteront essentiellement sur les compétences et les expériences pour les prestations similaires des consultants.

Une liste restreinte de consultants sera établie à l'issue de la présélection.

Un consultant sera par la suite sélectionné selon la méthode de «Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)» en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, version 2011 mises à jour en Juillet 2014.

5.Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées auprès de l'Unité de Gestion Financière du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST, Porte n°212 (2ème étage) au plus tard le **14 février 2017 à 09:00 TU** avec la mention «réalisation d'actions ciblées au profit des adolescents et des jeunes scolarisés».

Les Consultants (ONG, Associations ou bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de sept (7) heures à quinze (15) heures:

Unité de Gestion Financière du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), 01 BP 6464 Ouagadougou 01, Burkina Faso, sis à l'angle de l'Avenue du Faso et de la rue Kumda Yoonré, Téléphone : 00226. 25 31 67 85 Fax : 00226.25 33 26 63, E-mail : ugfsp@yahoo.fr.

Les dossiers reçus après le délai fixé seront rejetés.

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles

Dr Didier Romuald BAKOUAN
Officier de l'ordre national

PRESIDENCE DU FASO

Recrutement d'un consultant en vue de la realisation d'actions ciblees au profit des femmes en age de procreer dans le cadre de la prevention de la transmission mere enfant du vih (PTME) au BURKINA FASO

Avis a manifestation d'interet
n° 2017/002/PRES/CNLS-IST/SP/UGFdu 16 Janvier 2017

Le Burkina Faso a reçu des fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) et d'autres partenaires techniques et financiers regroupés autour du Panier commun Sida. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre des prestations de services de consultants.

Les services de consultants comportent le recrutement d'un consultant (ONG, Associations ou bureaux d'études) pour la réalisation d'actions ciblées au profit des femmes en âge de procréer dans le cadre de la prévention de la transmission mère enfant du VIH (PTME) au Burkina Faso.

1.Contexte et justification

Le programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME) est l'un des huit (08) programmes définis par le CSN-SIDA 2016-2020. Il est mis place en vue de réduire la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Sa mise en œuvre vise à l'atteinte des « 90-90-90 » de l'ONUSIDA à l'horizon 2020 en particulier l'accélération de la prévention.

Aussi, les efforts seront orientés vers le renforcement de la communication avec l'adaptation des messages en fonction des cibles avec une priorité accordée à la PTME et à la SSR notamment au profit des jeunes (filles et garçons) et des femmes en âge de procréer dans le cadre de la prévention de la transmission mère enfant du VIH (PTME) au Burkina Faso.

Les acteurs de mise en œuvre de ce programme sont la DSF, les districts sanitaires, les structures spécialisées, les acteurs communautaires, le PSSLS-IST, les groupes de travail spécifiques.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu de mettre en œuvre des activités touchant particulièrement les femmes en âge de procréer et leurs enfants dans le cadre de la prévention de la transmission mère enfant du VIH (PTME) au Burkina Faso.

2.Objet de la mission

L'objectif de la mission est de contribuer à réduire la prévalence du VIH chez les femmes en âge de procréer dans le cadre de la prévention de la transmission mère enfant du VIH (PTME) au Burkina Faso.

3.Invitation et composition du dossier

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), invite les consultants (ONG, Associations ou bureaux d'études) admissibles (qualifiés) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

-une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) ;
-l'adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;
-les références techniques des prestations antérieures générales et similaires.

N.B : Aux fins de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, les consultants devront joindre les pièces justificatives (copies des pages de garde et de signature des contrats) des références techniques des prestations similaires. Ils devront en outre fournir l'adresse et les contacts des services bénéficiaires aux fins de vérification de l'authenticité des missions similaires réalisées.

4.Critères de présélection

Les critères de présélection porteront essentiellement sur les compétences et les expériences pour les prestations similaires des consultants.

Une liste restreinte de consultants sera établie à l'issue de la présélection. Un consultant sera par la suite sélectionné selon la méthode de «Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)» en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, version 2011 mises à jour en Juillet 2014.

5.Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées auprès de l'Unité de Gestion Financière du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST, Porte n°212 (2ème étage) au plus tard le **14 février 2017 à 09:00 TU** avec la mention «Réalisation d'actions ciblées au profit des femmes en âge de procréer dans le cadre de la prévention de la transmission mère enfant du VIH (PTME) au Burkina Faso».

Les Consultants (ONG, Associations ou bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de sept (7) heures à quinze (15) heures:

Unité de Gestion Financière du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), 01 BP 6464 Ouagadougou 01, Burkina Faso, sis à l'angle de l'Avenue du Faso et de la rue Kumda Yoonré, Téléphone : 00226. 25 31 67 85 Fax : 00226.25 33 26 63, E-mail : ugfsp@yahoo.fr.

Les dossiers reçus après le délai fixé seront rejetés.

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida
et les infections sexuellement transmissibles

Dr Didier Romuald BAKOUAN
Officier de l'ordre national

PRESIDENCE DU FASO

Recrutement d'un consultant en vue de la réalisation d'actions ciblées au profit des orpailleurs et des populations des sites aurifères au Burkina Faso

Avis à manifestation d'intérêt
n° 2017/003/PRES/CNLS-IST/SP/UGFdu 16 Janvier 2017

Le Burkina Faso a reçu des fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) et d'autres partenaires techniques et financiers regroupés autour du Panier commun Sida. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre des prestations de services de consultants.

Les services de consultants comportent le recrutement d'un consultant (ONG, Associations ou bureaux d'études) pour la réalisation d'actions ciblées au profit des orpailleurs et des populations des sites aurifères du Burkina Faso.

1.Contexte et justification

Le programme de prévention ciblée est l'un des huit (08) programmes définis par le CSN-Sida 2016-2020. Il a pour objet de contribuer à maitriser/réduire la propagation du VIH chez les groupes à hauts risques pour éviter le rebond de l'épidémie. Ce programme est mis en œuvre à travers les activités de prévention au profit des groupes spécifiques identifiés dans ledit CSN. Ces cibles sont les TS, les HSH, les populations carcérales, les populations des zones minières, les PVVIH, les transporteurs/routiers et les adolescents et jeunes.

La vulnérabilité au VIH et le risque élevé chez ces cibles n'a pas suffisamment fait l'objet de programmes et d'initiatives d'envergure nationale. C'est pourquoi le CSN-Sida 2016-2020 a défini entre autres principes directeurs, la priorisation et le ciblage des interventions ainsi que la prise en compte du genre, de la santé sexuelle et reproductive, des droits humains y compris, la protection sociale et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination. Le sous-programme prévention du VIH dans les zones minières (orpailleurs) a pour cibles les orpailleurs.

Les acteurs de mise en œuvre de ces sous-programmes sont les associations du sous-secteur communautaire, du sous-secteur des institutions et des ministères ainsi que les projets/programmes impliqués dans les activités de prévention au profit de cette cible.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu de mettre en œuvre des activités touchant particulièrement les orpailleurs et les populations des sites aurifères au Burkina Faso.

2.Objet de la mission

L'objectif de la mission est de contribuer à la réduction de la transmission du VIH, du Sida et des IST dans les sites aurifères.

3.Invitation et composition du dossier

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), invite les consultants (ONG, Associations ou bureaux d'études) admissibles (qualifiés) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

-une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) ;

-l'adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;

-les références techniques des prestations antérieures générales et similaires.

N.B : Aux fins de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, les consultants devront joindre les pièces justificatives (copies des pages de garde et de signature des contrats) des références techniques des prestations similaires. Ils devront en outre fournir l'adresse et les contacts des services bénéficiaires aux fins de vérification de l'authenticité des missions similaires réalisées.

4.Critères de présélection

Les critères de présélection porteront essentiellement sur les compétences et les expériences pour les prestations similaires des consultants.

Une liste restreinte de consultants sera établie à l'issue de la présélection. Un consultant sera par la suite sélectionné selon la méthode de «Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)» en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, version 2011 mises à jour en Juillet 2014.

5.Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées auprès de l'Unité de Gestion Financière du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST, Porte n°212 (2ème étage) au plus tard le **14 février 2017 à 09:00 TU** avec la mention «réalisation d'actions ciblées au profit des orpailleurs et des populations des sites aurifères au Burkina Faso».

Les Consultants (ONG, Associations ou bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de sept (7) heures à quinze (15) heures:

Unité de Gestion Financière du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), 01 BP 6464 Ouagadougou 01, Burkina Faso, sis à l'angle de l'Avenue du Faso et de la rue Kumda Yoonré, Téléphone : 00226. 25 31 67 85 Fax : 00226.25 33 26 63, E-mail : ugfsp@yahoo.fr.

Les dossiers reçus après le délai fixé seront rejetés.

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles

Dr Didier Romuald BAKOUAN
Officier de l'ordre national

PRESIDENCE DU FASO

Recrutement d'un consultant en vue de la réalisation d'actions ciblées au profit des détenus au Burkina Faso

Avis à manifestation d'intérêt
n° 2017/004/PRES/CNLS-IST/SP/UGF

Le Burkina Faso a reçu des fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) et d'autres partenaires techniques et financiers regroupés autour du Panier commun Sida.

Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre des prestations de services de consultants.

Les services de consultants comportent le recrutement d'un consultant (ONG, Associations ou bureaux d'études) pour la réalisation d'actions ciblées au profit des détenus au Burkina Faso.

1.Contexte et justification

Le programme de prévention ciblée est l'un des huit (08) programmes définis par le CSN-SIDA 2016-2020. Il a pour objet de contribuer à maitriser/réduire la propagation du VIH chez les groupes à hauts risques pour éviter le rebond de l'épidémie.

Ce programme est mis en œuvre à travers les activités de prévention au profit des groupes spécifiques identifiés dans ledit CSN. Ces cibles sont les TS, les HSH, les populations carcérales, les populations des zones minières, les PVVIH, les transporteurs/routiers et les adolescents et jeunes.

La vulnérabilité au VIH et le risque élevé chez ces cibles n'a pas suffisamment fait l'objet de programmes et d'initiatives d'envergure nationale. C'est pourquoi le CSN-SIDA 2016-2020 a défini entre autres principes directeurs, la priorisation et le ciblage des interventions ainsi que la prise en compte du genre, de la santé sexuelle et reproductive, des droits humains y compris la protection sociale et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination.

Le sous-programme prévention du VIH en milieu carcéral (détenus) a pour cibles les détenus. Les acteurs de mise en œuvre de ces sous-programmes sont les associations du sous-secteur communautaire, du sous-secteur des institutions et des ministères ainsi que les projets/programmes impliqués dans les activités de prévention au profit de cette cible.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu de mettre en œuvre des activités touchant particulièrement les détenus.

2.Objet de la mission

L'objectif de la mission est de contribuer à la réduction de la transmission du VIH, du Sida et des IST dans le milieu carcéral.

3.Invitation et composition du dossier

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), invite les consultants (ONG, Associations ou bureaux d'études) admissibles (qualifiés) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

-une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) ;

-l'adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;

-les références techniques des prestations antérieures générales et similaires.

N.B : Aux fins de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, les consultants devront joindre les pièces justificatives (copies des pages de garde et de signature des contrats) des références techniques des prestations similaires.

Ils devront en outre fournir l'adresse et les contacts des services bénéficiaires aux fins de vérification de l'authenticité des missions similaires réalisées.

4.Critères de présélection

Les critères de présélection porteront essentiellement sur les compétences et les expériences pour les prestations similaires des consultants. Une liste restreinte de consultants sera établie à l'issue de la présélection. Un consultant sera par la suite sélectionné selon la méthode de «Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)» en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, version 2011 mises à jour en Juillet 2014.

5.Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées auprès de l'Unité de Gestion Financière du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST, Porte n°212 (2ème étage) au plus tard le **14 février 2017 à 09:00 TU** avec la mention «réalisation d'actions ciblées au profit des détenus au Burkina Faso».

Les Consultants (ONG, Associations ou bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de sept (7) heures à quinze (15) heures:

Unité de Gestion Financière du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), 01 BP 6464 Ouagadougou 01, Burkina Faso, sis à l'angle de l'Avenue du Faso et de la rue Kumda Yoonré, Téléphone : 00226. 25 31 67 85 Fax : 00226.25 33 26 63, E-mail : ugfsp@yahoo.fr.

Les dossiers reçus après le délai fixé seront rejetés.

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles

Dr Didier Romuald BAKOUAN
Officier de l'ordre national

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Etude approfondie sur la vulgarisation de la vidéosurveillance des édifices publics

Avis à manifestation d'intérêt N°2016-096/MINEFID/SG/DMP du 29 décembre 2016
Financement : Budget de l'Etat, gestion 2017

1. Objet
Le gouvernement du Burkina Faso a adopté en Conseil des Ministres le 23/01/2013 le rapport n° 2013-015/MEF/CAB du 14/01/2013 relatif au système de gardiennage des édifices publics.

L'adoption dudit rapport intervient dans un contexte national et sous régional trouble essentiellement marqué par :
- la crise économique et financière qui se manifeste par l'enchérissement du coût de la vie avec pour corolaire l'exacerbation des revendications sociales parfois dévastatrices des biens publics (immeubles notamment) ;
- la recrudescence du grand banditisme se traduisant par les attaques à main armée mettant les personnes et les biens dans une situation d'insécurité ;
- l'internationalisation du terrorisme qui menace la sécurité des édifices publics ;
- etc.

Face à ce contexte, la problématique de la sécurisation des personnes et des biens est plus que jamais d'actualité et mieux, un sujet d'intérêt national qui préoccupe le gouvernement du Burkina Faso. Cette sécurisation devrait se faire par des méthodes et techniques modernes communément appelées « vidéosurveillance » ou plus exactement,« vidéo protection ».

Il s'agit d'une sorte de surveillance assistée par des caméras et venant en appoint au système de gardiennage physique assuré par les agents de sécurités.

Cette solution devrait permettre la surveillance des points stratégiques de chaque bâtiment de jour comme de nuit. Le système permettra le stockage des images sur une période de 180 jours maximum et la visualisation des images à partir d'un centre de contrôle situé dans chaque bâtiment.

2. Mandat
L'étude approfondie sur la vulgarisation du système de vidéosurveillance dans les édifices publics a pour principal objectif de renforcer la sécurité des édifices publics et/ou de leurs utilisateurs. Il va s'agir plus spécifiquement de :
- déterminer la situation exhaustive des édifices publics bénéficiaires suivant un ordre de priorité ;
- planifier sur le moyen et long terme la vulgarisation de la vidéosurveillance ;
- préciser la consistance des moyens matériels, logistiques et humains à déployer ;
- donner des indications précises sur la qualité des outils de surveillance à acquérir ;
- évaluer le coût du déploiement ;
- proposer les modalités du suivi-évaluation du fonctionnement du système.
- disposer d'un programme indicatif de vulgarisation (étant entendu que cette vulgarisation devra se faire de manière progressive en optant par priorité) ;

3. Participation
La présente sollicitation de manifestation d'intérêt est ouverte à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso ou à l'extérieur et remplissant les conditions fixées par le Décret N° 2008-173 /PRES/PM/MEF portant règlementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso.

Le prestataire chargé de l'étude devra être un bureau d'étude.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Il s'agit notamment :
- de la présentation de la société, ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique ;
- des références prouvéesdes prestations antérieures de même nature ou similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années ;
- des moyens disponibles (humains et logistiques) pour assurer les missions confiées ;
- de l'adresse complète : localisation, personne à contacter, boîte postale, téléphone, fax, email, etc.

4. Dépôt de candidature
Les expressions d'intérêts en quatre (04) exemplaires (01) original et trois (03) copies marquées comme telles)devront parvenir au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement 03 BP : 7012 Ouagadougou 03 ; Tél. 25 47 20 69 ou 25 32 42 70 au plus tard le **mardi 14 février 2017 à 09h00 T.U**.

5. Procédure de sélection
Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Décret N° 2008-173 /PRES/PM/MEF portant règlementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso et ses modificatifs.

6. Renseignements complémentaires
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement 03 BP : 7012 Ouagadougou 03 ; Tél. 25 47 20 69 ou 25 32 42 70. Les termes de références peuvent y être consultés ou retirés gratuitement.

7. Réserves
L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de sollicitation de manifestation d'intérêt.

La Directrice des Marchés Publics
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

K. Céline Josiane OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Recrutement d'un bureau d'études pour le suivi-contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation de bâtiments administratifs

Avis à manifestation d'intérêt n°2016-097/MINEFID/SG/DMP du 29 décembre 2016
Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2017

1. Objet
Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, Gestion 2017, la Directrice des Marchés Publics du Ministère de l'Economie des Finances et du Développement lance un avis de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études pour le suivi-contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs au titre de l'année 2017.

2. Mandat
Le bureau d'études ou cabinet s'acquittera de sa mission en collaboration avec la Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Equipement de l'Etat et s'assurera que les travaux ont été réalisés conformément aux règles de l'art.

3. Participation
Le présent avis de sollicitation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales au Burkina Faso et remplissant les conditions de l'article 38 du Décret n°2008-173/PRES /PM/MEF du 16 avril 2008 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats intéressés doivent fournir des informations qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.
Il s'agit notamment :
- de la présentation de la société, ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique ;
- des références des prestations antérieures de même nature ou similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années ;
- des moyens disponibles (humains et logistiques) pour assumer correctement les missions confiées ;
- de l'adresse complète : localisation, personne à contacter, boite postale, téléphone, fax, email.

Les missions peuvent être exécutées en association avec un autre prestataire.
Les consultants présélectionnés seront informés par les mêmes canaux et par courrier, et invités à faire des propositions pour la sélection définitive.

4. Dépôt de candidature
Les expressions d'intérêts en quatre (04) exemplaires (01) original et (03) copies marquées comme telles) devront parvenir au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement 03 BP : 7012 Ouagadougou 03 ; Tél. 25 47 20 69 ou 25 32 42 70 au plus tard le **mardi 14 février 2017 à 09h00 T.U**.

5. Procédure de sélection
Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Décret N° 2008-173 /PRES/PM/MEF portant règlementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso et ses modificatifs.

6. Renseignements complémentaires
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement 03 BP : 7012 Ouagadougou 03 ; Tél. 25 47 20 69 ou 25 32 42 70. Les termes de références peuvent y être consultés ou retirés gratuitement.

7. Réserves
L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de sollicitation de manifestation d'intérêt.

La Directrice des Marchés Publics
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

K. Céline Josiane OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Rrecrutement d'un cabinet pour un inventaire géoréférencé du patrimoine immobilier bâti et non bâti de l'Etat

Avis à manifestation d'intérêt N°2016-098/MINEFID/SG/DMP du 29 décembre 2016
Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2017

1)Contexte
La maitrise du patrimoine immobilier de l'Etat a toujours constitué une préoccupation pour le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement. Cette insuffisance observée dans la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat, a persisté malgré la réforme institutionnelle et organisationnelle opérée en 2008 puis en 2012 avec la création d'une structure chargée exclusivement de la gestion du patrimoine de l'Etat.

Un début d'organisation pour une gestion rationalisée de l'immobilier de l'Etat a été amorcé, mais les résultats, bien qu'appréciables, restent toujours en deçà des attentes des différents acteurs.

Ainsi, après le lancement du processus d'élaboration des référentiels de gestion du patrimoine de l'Etat, le gouvernement a instruit de réaliser un recensement exhaustif du patrimoine de l'Etat singulièrement le patrimoine bâti et les terrains nus appartenant à l'Etat ou à des démembrements de l'Etat, de fairel'état des lieux desdits bâtiments, d'estimer la valeur vénale et d'inscrire dans les projections, la valorisation des bâtiments.

2) Mandat
Il est attendu du cabinet la réalisation des prestations ci-après :
- de réaliser un inventaire exhaustif du patrimoine immobilier de l'Etat singulièrement le patrimoine bâti et non bâti appartenant à l'Etat ou à ses démembrements (les sociétés d'Etat sont exclues de la présente étude) ;
- d'évaluer la valeur vénale des immeubles publics,
- d'estimer la capacité d'accueil (surface utile) des immeubles administratifs et la disponibilité des sites les abritant ;
- de réaliser une base de données informatiques à référence spatiale du patrimoine à partir des coordonnées GPS de tous les immeubles inventoriés ;
- de faire une situation de l'état technique des bâtiments administratifs sur toute l'étendue du territoire ;
- de formuler toutes recommandations et suggestions relatives aux mesures de sécurité (incendies et autres risques) et à la réhabilitation des bâtiments ;
- de dresser un tableau de bord pour l'administration des édifices publics.

3) Participation
Le présent avis de sollicitation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales au Burkina Faso, remplissant les conditions de l'article 38 du Décret n°2008-173/PRES /PM/MEF du 16 avril 2008 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso, ensemble ses modificatifs.

Les candidats intéressés doivent fournir des informations établissant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.
Il s'agit notamment :
- de la présentation de l'entreprise, ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique ;
- des références des prestations antérieures de même nature ou de nature similaire exécutées au cours des dix (10) dernières années;des moyens disponibles (humains et logistiques) pour assumer correctement la mission confiée ;
- de l'adresse complète : localisation, personne à contacter, boite postale, téléphone, fax, email.

4. Dépôt des candidatures
Les expressions d'intérêts en quatre (04) exemplaires un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles)devront parvenir au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement 03 BP : 7012 Ouagadougou 03 ; Tél. 25 47 20 69 ou 25 32 42 70 au plus tard le **mardi 14 février 2017 à 09h00 T.U.**

5. Procédure de sélection
Un bureau d'étude ou un cabinet sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Décret N° 2008-173 /PRES/PM/MEF portant règlementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso et ses modificatifs.

6. Renseignements complémentaires
Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement 03 BP : 7012 Ouagadougou 03 ; Tél. 25 47 20 69 ou 25 32 42 70. Les termes de références peuvent y être consultés ou retirés gratuitement.

7. Réserves
L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

La Directrice des Marchés Publics
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

K. Céline Josiane OUEDRAOGO

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Mission de maitrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de l'achèvement d'un magasin R + 1 au profit du Salon International De L'artisanat de Ouagadougou (SIAO)

Avis à manifestation d'intérêt
n°2017-0085/MCIA/SG/DMP du 16 janvier 2017

I.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de promotion du secteur de l'artisanat, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA) a fait de l'appui aux organismes institutionnels qui interviennent dans ledit secteur, une de ces actions prioritaires. Cette action qui a pour objectif principal de contribuer au rayonnement de l'artisanat africain en général et de l'artisanat burkinabé en particulier, s'est traduite entre autres par le projet de construction d'un magasin sous douane au profit du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO).

Entamés depuis 2012, les travaux de construction dudit magasin n'ont pu être achevés du fait de la défaillance de l'entreprise qui avait été retenue à cet effet.

Ainsi, afin de permettre l'achèvement de ces travaux, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA) envisage au titre de l'année 2017, le transfert à une personne morale de droit public ou privé, appelée « Maîtrise d'Ouvrage Déléguée », une partie de ses prérogatives.

L'objectif global assigné à la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée est l'achèvement de la construction d'un magasin R + 1 au profit du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO).

II.CRITERES DE SELECTION

La Directrice des Marchés Publics (DMP) du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA) invite les bureaux d'études admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services de consultants ci-dessus décrits.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :
une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'Autorité contractante du MCIA précisant le nom de la mission ;
une présentation de la maitrise d'ouvrage déléguée ;
les références techniques similaires exécutées.

Seules les maitrises d'ouvrage déléguées ayant réalisé au moins deux (02) projets de nature et de complexité similaire au cours des cinq dernières années seront présélectionnés.

III - Dépôt des dossiers

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés dans la langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, doivent être déposés sous plis fermés au plus tard le **14 février 2017 à 9 heures** au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du (MCIA), sis à l'immeuble du 15 octobre, porte 125 ; 01 BP 514 Ouagadougou 01.

Pour tout renseignement complémentaire, les consultants peuvent s'adresser à La Direction des Marchés Publics : 01 BP 514 Ouagadougou 01; E-mail toni_abib@yahoo.fr; Tél : (226) 70 03 52 75

NB : - Les transmissions de manifestations d'intérêt par voie électronique ne sont pas acceptées ;
-Les termes de références peuvent être retirés ou consultés gratuitement au secrétariat de la DMP/MCIA à l'adresse ci-dessus indiquée ;
-Les maitrises d'ouvrage déléguées devront faire la preuve de leurs compétences et de leurs expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des conventions de maitrise d'ouvrage délégué et les attestations de service fait y afférent.

La Directrice des Marchés Publics du MCIA

Abibatou TOE/TONI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Suivi contrôle des travaux d'amenagement du projet de developpement agricole de PENSA LIPTOUGOU

Avis à manifestation d'intérêt
n°2017/____010p____/MAAH/SG/DMP du 23 janvier 2017

1-Objet de l'avis de manifestation d'intérêt

I. Objet de l'avis de manifestation d'intérêt

Le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité et obtenu auprès de la Banque Islamique de Développement (BID), un financement d'un montant d'environ 11 600 000 000 F CFA (19 340 000 USD) pour financer une partie Projet de Développement Agricole de Pensa et Liptougou et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié dans n° 2905 de Jeune Afrique en date du 11 AU 17 septembre 2016.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet d'établir une liste restreinte de bureaux d'études en vue de la Consultation Restreinte pour le contrôle, la supervision des travaux, la validation de réception des différents ouvrages ainsi que l'assistance à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) dans l'actualisation des études techniques détaillées (APD/DAO), le dépouillement et l'analyse des offres pour la sélection des entreprises et dans la certification des demandes de paiement.

II. Réalisations du Projet

Les travaux concernant le Projet de Développement Agricole de Pensa et Liptougou se présentent entre autres :
la réalisation de périmètres irrigués (525 ha)
la rehausse du déversoir des barrages de Pensa et de Liptougou
la réalisation d'ouvrages de franchissement (4 ouvrages)

III. Participation

Le Projet de Développement Agricole de Pensa et Liptougou, représenté par l'Unité de Gestion du Projet (UGP), agissant au nom du ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH), invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites au point IV relatives aux travaux décrits au point II.

Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement d'entreprise, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.

Ces bureaux doivent par ailleurs fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour faire les prestations énumérées ci-avant; il s'agit :
•de la présentation du bureau, ses domaines de compétence et de son statut juridique ;
•de ses références de prestations en études similaires;
•des moyens matériels et humains disponibles pour exécuter les tâches énumérées ;
•de l'adresse complète : localisation, personnes à contacter, boîte postale, téléphone, fax, E-mail.

IV. Tâches/Prestations

Les bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :
•Actualisation des etudes APD des aménagements;
•Elaboration des études techniques de realisation d'ouvrages de franchissement;
•Elaboration des études techniques de rehaussement des barrages;
•Proposition de projets de DAO pour l'exécution des travaux des aménagements;
•Assistance eventuelle de l'UGP dans la certification des demandes de paiements;
•Suivi-contrôle et supervision des travaux des aménagements et validation de réception des ouvrages;
•Elaboration de manuel de gestion des perimeters;
•Appui de l'UGP dans la mise en place et la formation des organisations paysannes.

NB : – Un nombre de huit (08) bureaux d'études sera retenu à l'issue du présent Avis à Manifestation d'Intérêt.
– les justificatifs des références similaires sont constitués des pages de garde et de signature des contrats cités comme références ainsi que les attestations des services faits

V. Procédures de présélection

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition Mai 2009).

VI. Informations complémentaires

Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-après, de 7 heures à 15 heures 30 minutes du Lundi au Vendredi :
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques-Direction des Marchés Publics-03 BP 7010 Ouagadougou 03
Email : dmpmaah@yahoo.fr -Tél. : (+226) 25 37 50 79 / (+226) 70 24 33 15-Projet de Valorisation de l'Eau dans le Nord (PVEN)
09 BP 727 Ouagadougou 09-Emails : ouermi_zambende@yahoo.fr / pven@fasonet.bf-Tél. : (+226) 25 37 50 79 / (+226) 70 24 33 15

VII. Remise des offres

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessus au plus tard le **lundi 06 février 2017 à 09 h 00 mn GMT** et porter la mention « Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau d'études pour le Suivi-Contrôle des travaux d'aménagements de Pensa et de Liptougou pour le Projet de Valorisation de l'Eau dans le Nord (PVEN) au Burkina Faso ».

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

Ismaël OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Recrutement d'un bureau d'etudes charge de l'etude bathymetrique du plan d'eau du barrage de douna au profit du programme de restructuration et de mise en valeur de la plaine amenagee de NIOFILA-DOUNA

Avis à manifestation d'intérêt
n°2017/____011p____/MAAH/SG/DMP du 25 janvier 2017
Financement : budget de l'Etat, gestion 2017

.1.OBJET

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme de Restructuration et de Mise en Valeur de la plaine aménagée de Niofila-Douna, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques lance un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études qui sera chargé de faire l'étude bathymétrique du plan d'eau du barrage de Douna au profit du Programme de Restructuration et de Mise en valeur de la plaine aménagée de Niofila-Douna.

2. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le consultant aura pour mission de faire toutes les mesures nécessaires à la détermination de la capacité réelle du barrage de Douna. Il s'agira entre autres de:
déterminer à nos jours la superficie du plan d'eau normal afin d'ajuster la courbe hauteur-surface ;
mesurer à nos jours les profondeurs du plan d'eau normal afin d'ajuster la courbe hauteur-volume de la retenue d'eau du barrage ;
déterminer le volume réel de la retenue au plan d'eau normal ;
estimer le degré de comblement de la cuvette par les dépôts solides.

3.PARTICIPATION

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études spécialisés remplissant les conditions de l'article 38 du décret N°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008 portant Règlementation Générale des Marchés Publics et des délégations de service public et intéressés par le présent avis.

4.COMPOSITION DU DOSSIER DE PRESELECTION :

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :
la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des aménagements Hydrauliques ;
le domaine de compétence, l'agrément EB minimum et le statut juridique du bureau ;
l'adresse complète: localisation, personne responsable, boîte postale, téléphone, Email etc ;
les références techniques dans le domaine de missions similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années ;
la liste et CV du personnel clé employé par le Bureau pour ce type de prestation ;
la liste de moyens matériels et logistiques disponibles pour assurer la mission.

5.CRITERES DE PRESELECTION

Les candidatures seront évaluées sur les critères basés sur la capacité technique des consultants à pouvoir exécuter la mission, notamment les références concernant l'exécution de contrats analogues et expériences antérieures pertinentes dans les conditions analogues. Les critères minima de présélection sont:
a.avoir déjà réalisé avec succès des missions d'études bathymétrique d'un plan d'eau ou d'une retenue d'eau dans les dix (10) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des contrats similaires et les attestations de bonne fin d'exécution) ;
b.disposer d'une équipe de personnel compétent et apte à mener à bien la mission (copies légalisées des diplômes et curriculum vitae signé par le titulaire ;
c.disposer de moyens matériels et logistiques pour réaliser la prestation .

Seuls les six (06) premiers bureaux d'études seront retenus pour constituer la liste restreinte.

6.DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française et présentés sous forme d'un document relié et fournis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels et déposés sous plis fermés, avec la mention 'Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de faire l'étude bathymétrique du plan d'eau du barrage de Douna au profit du Programme de Restructuration et de Mise en valeur de la plaine aménagée de Niofila-Douna' au secrétariat de la Direction des marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone : 25-49-99-00 à 09 au plus tard le **lundi 06 fevrier 2017 à 09 h 00mn TU.**

Les termes de references peuvent y être consultés ou retirés gratuitement.

7.DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de 30 jours.

8.RESERVES

L'administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de sollicitation de manifestation d'intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

Ismaël OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA - (SONABEL)

S'attacher les services d'une structure qui sera chargé de la migration du logiciel Oracle E-Business suite de la SONABEL

Avis à manifestation d'interet
n° 07/2016
Migration du logiciel Oracle E- Business suite de la SONABEL
Services de consultants

. Cadre de la mission

La Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de s'attacher les services d'une structure qui sera chargé de la migration du logiciel Oracle E-Business suite de la SONABEL.

2. Financement

Le financement se fera sur fonds propres SONABEL 2016.

3. Service à fournir

L'objectif étant la migration de L'ERP Oracle E-Business suite de la SONABEL, de la version 11.5.10.2 vers la dernière version R12 disponible, afin d'améliorer son système de gestion de la comptabilité générale, des stocks, des achats, de la comptabilité analytique et du budget, à travers l'atteinte des objectifs suivants:

• Amélioration des compétences des informaticiens et des utilisateurs pour une maîtrise totale du progiciel;
• Amélioration des performances du progiciel;
• Sécurisation des données du progiciel à travers un système de sauvegarde à temps réel;
• Production des états financiers à bonne date;
• Meilleure production des états spécifiques.

4. Conditions de participation

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux structures pouvant faire la preuve de leur existence juridique et de leur qualification.

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit:

•une lettre de manifestation d'intérêt;
•une présentation de la structure faisant ressortir ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique;
•des références de prestations antérieures de même nature ou similaires exécutées;
•toutes informations jugées pertinentes.

6. Critères de sélection

La sélection sera basée principalement sur les domaines de compétences et les références de la structure par rapport aux missions similaires.

7. Informations et dépôt

Les informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures. Société Nationale d'Électricité du Burkina 55, avenue de la nation
01 BP 54 Ouagadougou 01 Tel: (226) 25 30 61 00 à 04
Fax: (226) 25 31 0340/25 33 01 30 Courriel : courrier@sonabel.bf

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française (un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels) devront être déposées au secrétariat du département des marchés de la SONABEL au plus tard le **14 février 2017 à 9 heures.**

L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des bureaux qui souhaitent y assister.

Les plis comporteront la mention« Manifestation d'intérêt n° 07/2016 pour la migration du logiciel Oracle E-Business suite de la SONABEL. »

8. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt

,L e Directeur Général

François de Salle OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* Marchés de Fournitures et Services courants P. 25 à 30

* Marchés de Travaux P. 31

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE OUEST

Acquisition de consommables informatiques au profit de l'Université de Koudougou

Avis d'appel d'offres ouvert à Ordre de commande n°2017-003/MESRSI/SG/UK/P/PRM du 09/01/2017
Financement : Budget de l'Université de Koudougou , Gestion de 2017.

Le président de l'Université de Koudougou, Président de la commission d'attribution des marchés lance un appel d'offres ouvert à ordre de commande pour l'acquisition de consommables informatiques au profit de l'Université de Koudougou

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le présent appel d'offres ouvert à ordre de commande est constitué en deux (02) lots distincts :

Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la Présidence;

Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit des Unités de Formation et de Recherches, des Ecoles, Centres et Instituts.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai de livraison de chaque ordre de commande pour chaque lot ne devrait pas excéder quatorze (14) jours et ce durant l'année budgétaire 2017.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés (PRM) sis au bâtiment de la Direction de l'Administration des Finances (DAF) de l'Université de Koudougou téléphone : 25 44 01 22.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de l'Université de Koudougou, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) pour le lot 2 à l'Agence Comptable de l'Université de Koudougou .

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances (DAF) de l'Université de Koudougou au plus tard le **01 mars 2017 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

L'Université de Koudougou se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent dossier d'appel d'offres ouvert à ordre de commande.

Pr Georges SAWADOGO
Chevalier OIPA/CAMES
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

REGION DES HAUTS BASSINS

Fourniture de linges stériles

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré à ordre de commande
N°2017- 009/MS/SG/CHUSS/DG/PRM du 20-01-2017
Financement : Budget CHUSS, Gestion 2017

Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré à ordre de commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2017, du Centre Hospitalier Universitaire Sourô SANOU.

Le Directeur Général du Centre Hospitalier universitaire Sourô SANOU dont l'identification complète est précisée aux données particulières de l'appel d'offres lance un appel d'offres ouvert accéléré à ordre de commande en un lot unique ayant pour objet la fourniture de linges stériles tels que décrits dans les données particulières de l'appel d'offres.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique : fourniture de linges stériles.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2017 et soixante (60) jours pour les ordres de commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans les bureaux de de la Personne Responsable des marchés du CHUSS au 2ème étage du bâtiment Administratif TEL : 20 97 00 44/45/47, POSTE 1067.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré à ordre de commande du CHUSS moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (50 000) en francs CFA au service de recouvrement du CHUSS.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Personne Responsable des marchés du CHUSS au 2ème étage du bâtiment Administratif TEL : 20 97 00 44/45/47, POSTE 1067, avant le **14 février 2017 à 09 heures 00 minute** .

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général /Président de la
Commission d'Attribution des Marchés /CHUSS

Dr Bakary G. SANON
Chirurgien des Hôpitaux
Chevalier de l'Ordre National

REGION DU NORD

Prestation de service de pauses café et déjeuner au profit du CHU de Ouahigouya

Avis de demande de prix à ordre de commande no 2017-003/ MS/ SG/ CHU-OHG du 11/01/2017
Financement : Budget du CHR de Ouahigouya, gestion 2017

Le Directeur général, Président de la Commission d'attribution des marchés du CHU de Ouahigouya lance une demande de prix à ordres de commande pour la prestation de service de pauses café et déjeuner au profit du CHU de Ouahigouya.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les services sont constitués en lot unique : Prestation de service de pauses café et déjeuner au profit du CHU de Ouahigouya

Le délai de validité du contrat s'étend jusqu'au 31 décembre 2017.
Le délai d'exécution de chaque ordre de commande est de soixante (60 jours)

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés (PRM) du Centre hospitalier universitaire de Ouahigouya BP : 36 Tel 24 55 02 86 / 74 93 13 24; Fax : 24 55 09 09 Ouahigouya.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus indiqué et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à l'Agence Comptable (AC) du CHU de Ouahigouya.

Les offres présentées en un (01) original et deux (2) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de la Direction générale du CHU de Ouahigouya BP : 36 Tel 24 55 02 86, avant le **10 fevrier 2017 à 9 heures TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Dr Henri OUOBA/
Chevalier de l'Ordre National

REGION DE PLATEAU CENTRAL

Acquisition de fournitures scolaire

Avis d'Appel d'Offres ouvert
N°:2017-04/RPCL/PGNZ/CBDRY/SG
Financement : budget communal gestion 2017 & Etat

Le Secrétaire Général de la Mairie de Boudry, Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés, lance un appel d'offre pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB de la commune de Boudry.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agreées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot trois (03) répartis comme suit :
Lot 1 : acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB I
Lot 2 : acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB II
Lot 3 : acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB III

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lots

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offre dans les bureaux de la mairie de Boudry

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au secrétariat général à la mairie de Boudry sur présentation d'une quittance de paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA par lot obtenue auprès du receveur municipal sis à la perception de Zorgho.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Boudry, Tel 24 70 80 70/71 06 08 09 avant le **01 mars 2017 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Secrétaire Général ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Mairie
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM)

S. Aboubacar TRAORE
Secrétaire Administratif

REGION DE PLATEAU CENTRAL

Acquisition de fournitures scolaire

Avis d'Appel d'Offre
N°:2017-04/RPCL/PGNZ/CBDRY/SG
Financement : budget communal gestion 2017 & Etat

Le Secrétaire Général de la Mairie de Boudry, Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés, lance un appel d'offre pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB de la commune de Boudry.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agreées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot trois (03) répartis comme suit :
Lot 1 : acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB I
Lot 2 : acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB II
Lot 3 : acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB III

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lots

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offre dans les bureaux de la mairie de Boudry

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offre au secrétariat général à la mairie de Boudry sur présentation d'une quittance de paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA par lot obtenue auprès du receveur municipal sis à la perception de Zorgho.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Boudry, Tel 24 70 80 70/71 06 08 09 avant le **01 mars 2017 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Secrétaire Général ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Mairie
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM)

S. Aboubacar TRAORE
Secrétaire Administratif

REGION DE PLATEAU CENTRAL

Acquisition de mobiliers scolaires

Avis d'Appel d'Offres ouvert
N°:2017-05/RPCL/PGNZ/CBDRY/SG du 05/01/2017
Financement : budget communal, PNGT2-3, FPDCT & Etat gestion 2017

Le Secrétaire Général de la Mairie de Boudry, Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés, lance un appel d'offre pour l'acquisition de mobiliers scolaires au profit de la commune de Boudry.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agreées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en cinq (05) lots répartis comme suit :
• Lot 1 : acquisition de mobiliers scolaires pour l'équipement de cinq (05) salles de classes d'écoles primaires et de cinq (05) salles de classes d'établissements secondaires ;
• Lot 2 : acquisition de mobiliers scolaires au profit des trois CEB de la commune de Boudry ;
• Lot 3 : acquisition de mobiliers scolaires pour l'équipement d'un établissement post primaire ;
• Lot 4 : acquisition de mobiliers scolaires au profit des autres établissements du continuim dans la commune de Boudry ;
• Lot 5 : acquistion de mobiliers scolaires et matériels divers pour l'équipement d'un centre d'éveil et d'éducation.
• NB : Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quarante cinq (45) jours pour les lots 1 et 4 et vingt un (21) jours pour les lots 2, 3 et 5.
Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offre dans les bureaux de la mairie de Boudry.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au secrétariat général de la mairie de Boudry sur présentation d'une quittance de paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA par lot, obtenue auprès de la perception de Zorgho.
Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA pour les lots 1 et 4 et de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA pour les 2, 3 et 5, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Boudry, Tel 24 70 80 70/71 06 08 09 avant le **01 mars 2017 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Secrétaire Général ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Mairie
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM)

S. Aboubacar TRAORE
Secrétaire Administratif

REGION DE PLATEAU CENTRAL

Acquisition de fournitures scolaires au profit des ceb de la commune de ZORGHO

Avis d'Appel d'offres : N°2017-001/RPCL/PGNZ/CZRG du 17 janvier 2017
FINANCEMENT : BUDGET ETAT/COMMUNE, Gestion 2017

La Commune de Zorgho, lance un appel d'offres pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de ladite Commune.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se decomposent en deux (02) lots:
Lot1 : acquisition de fournitures scolaires 2015
Lot2 : acquisition de fournitures scolaires 2016

Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque lot.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au secrétariat Général de la Mairie.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au secrétariat Général de la Mairie, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000)FCFA pour chacun des lots auprès de la Recette Municipale de Zorgho : Tél :24 70 86 25.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000)F CFA pour chacun des lots devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat Général de la commune de Zorgho Tél :24 70 86 54/24 70 86 94, avant le **01 mars 2017 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Sécretaire Général ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marchés

Ludovic SANOU
Administrateur Civil

REGION DE L'EST

Réalisation de deux forages positifs à Tankoualou et à Nassourou au profit de la Commune de Foutouri

Avis de demande de prix
n° 2017-001/REST/PKMD/CFTR/SG du 06 janvier 2017
Financement : FPDCT/ budget communal Gestion 2017

Le Secrétaire Général de la commune de Foutouri lance une demande de prix pour la réalisation de deux (02) forages positifs à Tankoualou et à Nassourou au profit de la Commune de Foutouri.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrement de type Fn1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trois (03) mois.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Comptabilité de la commune sise au Haut-commissariat de Gayéri tous les jours et heures ouvrables.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Secrétaire Général de la Commune de Foutouri et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de la perception de Gayéri

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées de soumission de Trois cent mille (300 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la commune de Foutouri au plus tard le, **mercedi 08 février 2017 à 09 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de 60 jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général, Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

YALAWEOGO Youssouf
Adjoint Administratif

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUE ET DES POSTES (ARCEP)

C O M M U N I Q U E

Marché n° 2017-003/ARCEP/SG/PRM - aménagement et équipement des salles collaboratives
Les additifs aux spécifications techniques:

• La prise en compte d'une nouvelle salle: la salle du Conseil de Régulation au quatrième étage, au même titre que la « Salle du Conseil» en 3.1 des spécifications techniques commençant à la page 59 du Dossier d'appel d'offres

• La prise en compte de trois (3) nouvelles salles de réunion: au même titre que la « Salle de réunion de la Présidence » au point 3.3 commençant à la page 76. Ce sont:

o la Salle de la Présidence au quatrième niveau;
o la salle de réunion au 1er niveau;
o la salle de réunion au 2eme niveau.

MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

C O M M U N I Q U E

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique Président de la Commission d'Attribution des Marchés, a l'honneur de porter à la connaissance des candidats à l'appel d'offres ouvert n°1-2017/006/MJDHPC/SG/DMP du 31/12/2016 relatif aux travaux de construction d'un bâtiment R+1 au Palais de Justice de Ouagadougou, publié dans la revue des marchés publics **n° 1969 du mercredi 18 janvier 2017**, que la date de visite du site est prévue pour les **02, 03 et 06 février 2017 à 09 heures** au Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou, en face de la Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes (DGTTM).

NB : la visite de site est obligatoire, et se fera aux date et heure indiquées. Elle sera sanctionnée par la remise d'une attestation de visite de site délivrée uniquement par le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique.
Pour toute information complémentaire, prière appeler les numéros suivants : 25 32 47 49 /70 23 16 00

Le Directeur des Marchés Publics

Nicodème OUEDRAOGO

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

C O M M U N I Q U E

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO, président de la commission d'attribution des marchés, informe les éventuels soumissionnaires à la demande de prix n°0045/ MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 13 janvier 2017 pour les prestations de pauses (café, déjeuner et cocktail) au profit du CHU-YO, paru dans quotidien des marchés publics n°1974 du mercredi 25 janvier 2017, que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **lundi 30 janvier 2017 à 09h00mn est reportée au 06 février 2017 à 09h00mn.**

Le reste sans changement

Le Directeur Général du CHU-YO et P.I,
Le Directeur du Contrôle Interne

N. Auguste Joël SOMDA
Chevalier de l'ordre du mérite

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

C O M M U N I Q U E

La Directrice des Marchés Publics, présidente de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère du Développement de l'Économie Numérique et des Postes, a l'honneur de porter à la connaissance des éventuels soumissionnaires à **l'appel d'offres international N°2016-008/MDENP/SG/DMP du 20 octobre 2016** pour la sélection d'un fournisseur de capacité de bande passante internationale à Ouagadougou, parue dans le Quotidien des Marchés Publics n°1954 du mercredi 28 décembre 2016, que la date d'ouverture des offres dudit appel d'offres international initialement prévue pour le lundi 30 janvier 2017 **a été prorogée au lundi 20 février 2017 pour compléments d'informations non-fournis aux soumissionnaires.**

Au lieu de :
Date de dépôt : lundi 30 janvier 2017 à 9 heures 00 mn
Ouverture des plis : lundi 30 janvier 2017 à 9 heures 15 mn

Lire :
Date de dépôt : lundi 20 février 2017 à 9 heures 00 mn
Ouverture des plis : lundi 20 février 2017 à 9 heures 15 mn

Le reste sans changement.

La Directrice s'excuse d'avance des désagréments inhérents à cette modification.

La Directrice des Marchés Publics,

Françoise Alice NIKIEMA/TIENDREBEOGO
Chevalier de l'ordre du Mérite Burkinabé

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL

09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné : .....

Fonction : .....

Entreprise / Société : .....

Adresse / Téléphone :.....

Souscris pour ( ) abonnement de ( ) an à la revue des Marchés Publics

Types d'abonnement

- **Abonnement sans livraison :** .....**50 000 F CFA** ☐
- **Abonnement avec livraison :** .....**65 000 F CFA** ☐
- **Abonnement de soutien :**.....**75 000 F CFA** ☐
- **Abonnement d'honneur :**..... **100 000 F CFA** ☐

Mode de règlement : en **Espèce** ☐ ou par **Chèque** au nom de SODIPRESSE ☐

***Début d'abonnement :*.....*, Fin d'abonnement :*.....**

Fait à ....., *le*...../ ...../20.....

Le Souscripteur

M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.

"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina

MARCHÉS PUBLICS
BURKINA FASO
Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina
Marchés Publics
* Marchés de Fournitures et Services courants
* Marchés de Prestations Intellectuelles
* Marchés de Travaux
UEMOA
Sénégal
Niger
Burkina Faso
Guinée Bissau
Bénin
Côte d'Ivoire
Togo